

ENTRETIEN AVEC **Sylvain Laurens**
Maitre de conférences en sociologie à l'EHESS

À partir d'archives et d'observations, son dernier livre⁽¹⁾ porte sur les relations entretenues entre diverses organisations de représentation d'intérêts économiques et l'administration de la Commission européenne à Bruxelles. Il analyse notamment les formes d'enrôlement des scientifiques dans un système qui répond aux attentes patronales.

Comment l'entrelacement entre la bureaucratie européenne et la représentation d'intérêts patronaux s'est-il structuré à partir de 1958 ?

L'histoire officielle de la construction européenne met en avant le rôle décisif des « pères fondateurs » (Delors, Monnet...). Certains travaux plus critiques soulignent que la Commission a été un lieu de promotion continue de l'idéologie néolibérale. Mon livre complète le tableau en rappelant que l'histoire des institutions de la Communauté européenne est aussi celle de l'enracinement d'une nouvelle bureaucratie, la création d'une administration supranationale. Ce projet politique a paradoxalement créé une administration qui compte aujourd'hui plus de 34 000 fonctionnaires. Historiquement, les bureaucrates qui la composent ont dû construire leur légitimité à intervenir sur une série d'activités qui relevaient jusqu'ici des administrations nationales, notamment en matière de politique industrielle. Ils ont pour cela fait émerger des interlocuteurs économiques à « taille européenne », finançant des structures et subventionnant des groupes d'intérêts prêts à s'installer à Bruxelles. Si on regarde la situation actuelle, on a l'impression que des groupes d'intérêts privés sont à l'assaut des institutions. Mais dès le début, les eurocrates ont cherché à construire une parole patronale européanisée afin de légitimer leur intervention sur les questions économiques. Si ces groupes d'intérêts légitiment aujourd'hui leur intervention auprès de la Commission au nom de leur « expertise », ce n'est que l'aboutissement d'un processus. L'enracinement de ces institutions est passé par l'internalisation des données fournies par les milieux d'affaires permettant l'accumulation primitive de ce que Bourdieu appelait un capital bureaucratique à base technique.

Aujourd'hui, quelles sont les formes de captation des savoirs et des ressources par les lobbyistes ?

Il y a deux formes principales de captation. La première, classique, est le financement direct et massif d'experts. La Commission européenne consomme beaucoup d'experts à différents niveaux du processus décisionnel. Disposer d'experts proches de ses propres vues est évidemment un atout pour certaines firmes. Une deuxième forme est plus délicate à décrire.



© DR

▼
L'enjeu n'est plus seulement le financement d'une expertise par le privé afin d'influencer des décisions publiques mais la consécration d'une recherche menée au plus près des intérêts industriels par des chercheurs/entrepreneurs.
 ▲

La présence des lobbyistes au cœur du système décisionnel de Bruxelles renforce les logiques d'hétéronomisation de l'espace scientifique à travers la consécration des profils de chercheurs qui sont aussi des entrepreneurs. Un bureaucrate en charge de définir les grandes orientations de la recherche au niveau européen dans les années à venir m'expliquait qu'il ne peut pas consulter « 2 millions de chercheurs ». Il faut, selon lui, avoir dans les groupes d'experts informels « le top 5 % des chercheurs industriels » car « les avis qu'ils donnent ne sont pas discutés » (i.e. qui ne font pas l'objet d'un contre-lobbying des milieux industriels). Prenons l'exemple du groupe d'experts de la Commission sur les nanotechnologies ; il se compose pour moitié d'industriels et d'académiques. Mais si on creuse le profil des académiques, plus des deux tiers ont déjà leur propre entreprise ou dirigent un *cluster* au niveau

national mêlant intérêts privés et publics. L'enjeu n'est plus seulement le financement d'une expertise par le privé afin d'influencer des décisions publiques mais la consécration d'une recherche menée au plus près des intérêts industriels par des chercheurs/entrepreneurs. On ne parle pas là d'une étude ou d'un rapport biaisé mais de la structuration entière de disciplines émergentes sur la base des attentes du marché. Ainsi, le métier de lobbyiste évolue à travers le recrutement de profils de plus en plus « scientificisés ». Lors d'une réunion d'un lobby dont je rends compte, douze des quatorze participants étaient docteurs en toxicologie. La prise de décision politique s'effectuant toujours plus dans des agences techniques en retrait des débats publics, les représentations patronales s'ajustent à cette réalité en recrutant des personnes capables de porter leurs intérêts sous des formes scientifiques.

Une des conclusions du livre est qu'un nouveau cens émerge, c'est-à-dire ?

Cette course à l'argumentation technique et scientifique crée un filtre politique redoutable. Dans un système où c'est l'expertise qui confère la légitimité de l'intervention politique et non pas seulement l'élection, ceux qui ont les moyens de se payer une expertise ont plus de poids. Ce système consacre l'asymétrie des moyens entre *business* et acteurs citoyens. Quelle ONG a la possibilité de se payer des toxicologues à même de contrer les modes de calculs des valeurs limites d'exposition à des substances industrielles déposées chaque jour par les industriels auprès de l'Agence chimique européenne à Helsinki ? La plus grosse ONG à Bruxelles est Greenpeace. Elle a un budget annuel de 4 millions d'euros et quinze salariés. Le plus gros lobby est le CEFIC⁽²⁾, son budget est dix fois supérieur et il a dix fois plus de salariés. Il peut en outre mobiliser l'expertise produite par plus de 500 compagnies chimiques. ●

Propos recueillis par Fabrice Guillaud

(1) *Les Courtiers du capitalisme. Milieux d'affaires et bureaucrates à Bruxelles*, Agone, 2015.

(2) Conseil européen des fédérations de l'industrie chimique.